Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 36 (1956)

Heft: 2

Anhang: [Notre supplément mensuel]

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

La relance européenne est à l'ordre du jour. La nécessité politique de substituer à l'idée de Communauté européenne de défense — qui n'à trouvé dans l'Union de l'Europe occidentale qu'un remplacement peu spectaculaire — l'idée d'une intégration économique, a incité les six pays de la Communauté européenne du charbon et de l'acier à proposer la création entre eux d'un marché commun, autrement dit de créer une zone où les marchandises, les services, les capitaux et les hommes puissent circuler librement.

Les milieux de l'économie privée ne peuvent qu'applaudir à ce projet grandiose, dans la mesure où il est réellement de nature à faciliter leurs transactions et à relever les niveaux de vie en Europe occidentale. Ils souhaitent en particulier que ses promoteurs témoignent d'un esprit réellement libéral, à l'intérieur du marché commun comme dans ses relations avec les pays tiers, et qu'ainsi cette initiative courageuse s'inscrive tout naturellement dans la ligne des efforts déployés depuis plusieurs années en vue d'une libération progressive des échanges visibles et invisibles, d'un abaissement des tarifs douaniers et d'une convertibilité des monnaies entre tous les pays de l'Europe occidentale.

C'est dans cette perspective qu'il nous paraît utile de rappeler, en matière de libération des échanges internationaux, un certain nombre de vérités premières, telles que les a exprimées M. Robert Marjolin, ancien secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique, dans le « Programme économique français » élaboré par le Comité d'études pour la

République :

« On ne peut espérer que la France se montrera progressive dans sa politique intérieure aussi longtemps qu'elle continuera à être restrictive dans ses relations avec l'extérieur. Si l'on veut avancer, il faut le faire simultanément dans les deux domaines, car les tendances restrictives intérieures et extérieures se renforcent réciproquement... Protégées sur le marché national par des contingents et des droits de douane élevés, l'industrie et l'agriculture françaises sont soutenues sur les marchés extérieurs par des subventions à l'exportation d'autant plus importantes que nos prix dépassent ceux des autres pays.

« La protection douanière n'est pas condamnable dans toutes les circonstances ; modérée, elle est souvent utile. Mais la France a dépassé la mesure et elle est la première victime de ce protectionnisme excessif. Elle en souffre dans sa productivité, et par conséquent dans son niveau de vie. L'expérience montre qu'en Europe les États les plus progressifs sont ceux qui commu-

niquent le plus largement avec le monde extérieur.

« La France doit faire des progrès décisifs dans la libération de ses échanges extérieurs, par une abolition du contingentement dans ses relations avec les autres pays de l'O. E. C. E., qui la mette avec eux sur un pied d'égalité; par une admission plus libre des marchandises en provenance de l'Amérique du Nord; par une intensification de ses échanges avec le reste du monde...

« Cette politique de libération et d'expansion commerciales doit s'accompagner de la suppression des taxes exceptionnelles à l'importation et de la plus grande partie des subventions à

exportation.

« ... Pour mettre la France au niveau historique de la deuxième moitié du xxe siècle, il est nécessaire de l'intégrer économiquement dans un ensemble plus vaste, où seront abolies progressivement toutes les restrictions aux échanges; non seulement le contingentement, mais aussi les droits de douane, les tarifs ferroviaires discriminatoires, les pratiques de cartel, etc. Dans ce cadre, elle retrouvera, sous l'aiguillon de la concurrence, le dynamisme en matière de développement industriel dont elle a fait preuve à différentes époques de son histoire... »

Il est intéressant de rapprocher ces déclarations de celles qui ont été faites récemment par M. A. Boissard, gouverneur du Crédit foncier de France et président du Comité restreint créé par arrêté du 11 janvier 1955 pour enquêter sur les obstacles à la libération des échanges : « La libération des échanges est possible. La libération des échanges est indispensable. Il faut la faire pour le progrès de l'économie française et non, comme on le croit communément, pour faire

plaisir aux pays de l'O. E. C. E. »

Or, que voyons-nous? Du 2 décembre 1953 au 1^{er} avril 1955, la suppression du contingentement a rapidement progressé en France, passant de 18 à 75 % du total des marchandises européennes importées en 1948 (de 5 à 25 % des marchandises suisses importées en 1953). Depuis lors, elle est restée presque stationnaire et actuellement à peine plus d'un tiers des importations de Suisse peuvent être réalisées sans licence ou sous licence automatique. Au surplus, la perception de la taxe compensatoire a considérablement limité les effets de ces mesures et les importateurs se heurtent à de sérieuses difficultés administratives et à une protection douanière toujours plus forte.

C'est pourquoi, sans négliger les efforts poursuivis à Messine et à Bruxelles pour réaliser une réforme fondamentale des conditions qui régissent les échanges dans l'Europe des six, nous souhaitons que l'on ne perde pas de vue la nécessité d'améliorer sensiblement les conditions d'importation en France des marchandises provenant de tous les pays de l'O. E. C. E. La création d'un grand ministère des affaires économiques autorise à cet égard un grand espoir : celui de voir prévaloir à l'avenir l'intérêt général de l'économie française sur les intérêts particuliers de certains producteurs.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Le ministère de M. Guy Mollet. — Les premières déclarations du nouveau gouvernement formé par M. Guy Mollet ont eu visiblement pour objet de rassurer l'opinion. Tout en mettant l'accent sur son souci d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, le Président du Conseil a manifesté la ferme volonté d'éviter toute inflation ainsi que toute dévaluation, ce qui limitera, par la force des choses, assez étroitement ses possibilités d'action dans le domaine social. Il y avait manifestement contradiction entre les promesses électorales d'un relèvement des salaires nominaux et la conception d'un effort supplémentaire d'investissement. Il est significatif pour la modération du programme économique et financier du gouvernement que celui-ci n'a pas jugé possible de donner suite à la demande qui figurait dans le programme socialiste et qui concernait l'augmentation du salaire interprofessionnel garanti (S. M. I. G.). Dans ces conditions, il apparaît comme probable que M. Guy Mollet se trouvera contraint de suivre, selon l'opinion généralement admise, dans les domaines de l'économie et des finances, une politique voisine de celle de son prédécesseur. Cette impression relativement rassurante s'est traduite par une baisse des cours de l'or, tandis que le marché des valeurs semble vouloir se cantonner dans une attitude d'expectative.

COMMERCE

Un déficit qui se transforme en excédent. - L'année 1955 a marqué un redressement très net de la balance commerciale française, puisqu'elle s'est soldée par un excédent de 39,4 milliards de francs contre un déficit de 12,6 milliards en 1954. La balance à l'égard des pays étrangers, sans atteindre l'équilibre, s'est également sensiblement améliorée. Le déficit est revenu de 148,1 milliards en 1954 à 84,2 milliards en 1955, les importations ayant été couvertes par les exportations à concurrence de 93 %, ce qui est le plus fort pourcentage depuis la guerre. En effet, les exportations vers l'étranger ont augmenté de 20,6 %, tandis que les importations en provenance de l'étranger n'accusent qu'une augmentation de 12,3 %. Par contre dans les échanges avec les territoires d'outre-mer, la position de la métropole s'est un peu affaiblie, le solde créditeur étant revenu de 135,5 milliards en 1954 a 129,5 milliards en 1955.

Déficit en janvier. - C'est un solde déficitaire de 55,5 millions de dollars que font apparaître les comptes de la France à l'Union Européenne de Paiements pour le mois de janvier. Le mois précédent avait laissé un déficit de 6,6 millions seulement. Pour expliquer ce nouveau déficit, le plus élevé qui ait été enregistré depuis juin 1953, le Ministère des Finances a invoqué l'intervention des éléments d'ordre psychologique étrangers à la situation réelle des échanges commerciaux. En effet, à la suite des mouvements spéculatifs passagers, qui s'étaient également manifestés sur le marché de l'or au lendemain des élections du 2 janvier, des importateurs se hâtaient de couvrir leurs besoins de devises étrangères, tandis que les importateurs, tenantà conserver le plus longtemps possible leurs rentrées en devises, en ralentissaient le rapatriement.

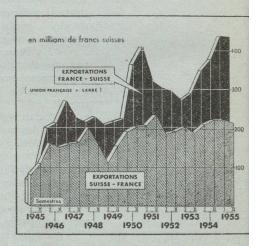
EVOLUTION Pronostic favorable. — Leconomic depuis environ trois ans une phase d'expansion liée à la depuis environ trois ans une phase d'expansion liée à la monnaie. notion de stabilité aussi bien des prix que de la monnaie. Cette « expansion sans inflation », pourra-t-elle se poursuivre? A cette question, les chefs d'entreprise interrogés par l'Institut National de la Statistique donnent, dans leur grande majorité, une réponse affirmative. Les deux tiers environ des industriels consultés pensent que la production, dans le premier semestre de l'année, accusera par rapport à la période correspondante de 1955, une augmentation, il est vrai, assez modérée, se traduisant par un accroissement de 3 à 10%, réserve faite en ce qui concerne l'industrie textile. Ils prévoient en même temps une légère hausse des prix de gros, se situant entre 2 et 3 %.

Excédent pour le premier semestre 1955. - La BALANCE DES balance générale des paiements de la zone franc pour le premier semestre 1955 fait apparaître, en ce qui concerne les paiements courants, un solde créditeur de 219 millions de dollars (unité de compte) contre seulement 78 millions dans le premier semestre 1954. Grace à cet excédent, auquel s'est ajoutée l'aide américaine, soit 296 millions, les avoirs publics en or et en devises ont augmenté de 319 millions et les avoirs privés en devises de 30 millions de dollars.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Augmentation de 10 % en 1955. -L'indice de la production industrielle sans le bâtiment s'est élevé à 181 en décembre (base 100 en 1938). La production est donc restée au même niveau qu'en novembre et a dépassé de 7,8 % celle de décembre 1954. Dans l'ensemble de l'année 1955 l'indice moyen ressort à 169, soit 10 % au-dessus de celui de 1954 et 20 % au-dessus de celui de 1953.

GRAPHIQUES DU COM



	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon		2.970 80,30	5 janv. 5 janv.		10 fév. 10 fév.	2,660
Ind. valeurs métropolitaines	, ,,,,,	00,00	Jane.	02,00	10 300.	.,,00
$(1949 = 100) \dots$	3 fév.	345	6 janv.	339	4 fév.	349
Ind. prod. ind. (1938 = 100). Ind. sal, hor. ouv. mét. rég.		181	novembre	181	décembre	168
paris. (1949 = 100)	novembre	206	octobre	204	novembre	189
Ind. prix de gros (1949 = 100) Ind. prix consomm, familiale		138,8	décembre	137,7	janvier	135,5
$(1949 = 100) \dots \dots$	janvier	146,8	décembre	146,3	janvier	145,3
Transports commerc. (mio. t.).	novembre	17,6	octobre	17,8	novembre	16,2
Voyageurs (millions)	novembre	44,3	octobre	42,7	novembre	43,2
Ind. vol. import. (1938 = 100)	novembre	141	octobre	128	novembre	131
Ind. vol. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U. E. P.	novembre	227	octobre	225	novembre	231
(mio \$)	janvier	-55,5	décembre	-4,5	janvier	+6,3

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE La balance commerciale très dencitaire en janvier de surferieur En janvier, les importations ont atteint 535,6 millions de francs en décembre dernier et 449,5 millions de francs en janvier 1955.

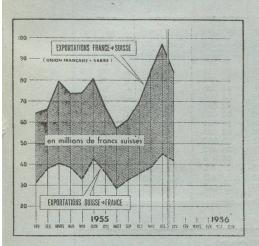
Les exportations se sont élevées à 427,2 millions de francs contre 550,1 en décembre et 384 millions de francs en ianvier 1955.

Il en résulte que la balance commerciale présente donc pour le premier mois de l'année un solde passif de 108,4 millions de francs, contre des soldes passifs de 82 millions de francs en décembre dernier et 65,5 millions de francs en ianvier 1955.

U. E. P. Position de la Suisse en janvier. — A fin janvier, le trafic des paiements avec les pays de l'Union Européenne de paiements laissait pour la Suisse un solde passif de 32,6 millions de francs. Compte tenu des remboursements effectués à la Suisse conformément aux accords de consolidation, l'avance de la Confédération à l'U. E. P. s'est réduite de 11,3 millions de francs et s'élevait à fin janvier à 429,8 millions de francs.

Le quota de la Suisse, y compris sa rallonge, est donc utilisé à raison de 46,3 %.

MERCE FRANCO-SUISSE



O. E. C. E.

La Suisse à la présidence du Comité exécutif. - Le Conseil de l'O. E. C. E. a décidé que la présidence du Comité exécutif de cette organisation serait assumée jusqu'au 30 juin prochain par le représentant de la Suisse auprès de l'O.E.C.E., M. Gérard Bauer, ministre plénipoten-

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre				Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s Cours billet 100 fr. fr Ind. gén. actions	9 fév. janvier	1,08 1/2	6 janv. 5 janv. décembre	1,06 3/4		28,75 1,14 ¹ / ₄ 429
(100 = satisfaisant)		132	2º trim.	131	3e trim.	130
Ind. prix de gros (1939 = 100) Ind. prix à la consommation	janvier	214,9	décembre	215,5	janvier	216,5
(1939 = 100)	janvier	172,6	décembre	173,6	janvier	172,4
100)	2º trim.	115,3	ler trim.	115,4	2º trim.	115,1
C. F. F. (mio. de t.)		16.6	novembre	17,4	décembre	16.2
Voyageurs (millions)		1.9	novembre		décembre	1,9
Ind. import. (1938 = 100)		170	décembre		janvier	143
Ind. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U, E, P.	janvier	155	décembre	198	janvier	140
(mio. \$)		-7.4	décembre	-8,2	janvier	-8,1

Augmentation des exportations en 1955. - De HORLOGERIE 1.039,9 millions de francs en 1954, les exportations horlogères suisses ont passé à 1.077 millions de francs en 1955 ce qui représente une augmentation de 3,56 %. En ce qui concerne la répartition des exportations horlogères, on constate des progrès sensibles en Europe. L'Italie est la principale cliente de l'horlogerie suisse, suivie de l'Espagne, de l'Allemagne occidentale et de la Grande-Bretagne. L'industrie horlogère suisse a d'ailleurs pu sauvegarder ses positions sur la plupart des marchés mondiaux. Elle occupe le second rang parmi les industries d'exportation, venant, comme l'année précédente, après l'industrie des machines (1.236,6 millions de fr.) et avant celles des textiles (729,4 millions de fr.) et des produits pharmaceutiques (404,5 millions de fr.).

Bénéfice croissant en 1955. - Pour 1955, le compte C. F. F. d'exploitation des C. F. F. fait apparaître un excédent de recettes de 268,4 millions de francs, contre 234,8 millions de francs en 1954. Les recettes d'exploitation se sont montées à 833,5 millions (contre 782 millions l'année précédente), tandis que les dépenses ont été de 565 millions de francs (547,3 millions de francs). On suppose qu'après toutes les dépenses à couvrir (amortissements, frais de capitaux, versement complémentaire à la Caisse de pensions, allocations de renchérissements aux pensionnés) il subsistera encore un bénéfice net de 85 millions de francs environ.

Les résultats de la Swissair. - En 1955, le nombre TRAFIC AÉRIEN des passagers transportés par la Swissair s'est accru de 16 %. atteignant le chiffre de 630.719 (544.838 en 1954). Le volume des marchandises transportées est en augmentation. de 39 %, le frêt ressortant à 8.486.812 kilogrammes et les envois postaux à 3.317.270 kilogrammes. Le coefficient d'utilisation s'est amélioré en 1955 à 64,8 % alors qu'il n'était que de 59 % en 1954. A la suite de ce développement du trafic aérien, le chiffre d'affaires de la Swissair a atteint l'an passé 130 millions de francs, en augmentation de 17,1 %.

Rapport de la Banque Nationale Suisse. - Dans son BANQUE rapport annuel, la Direction générale signale que la circulation des billets s'est élevée en moyenne à 5.056.844.480 francs. Elle a atteint au maximum (le 30.12.55) 5.532.734.650 francs et au minimum (le 16.2) 4.852.771.515 francs.

La couverture or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 129,33 % et au minimum à 117,92 %. Si l'on tient compte non seulement des billets mais aussi des autres engagements à vue, ces proportions sont respectivement de 91,81 % et 88,38 %.

Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'est élevé à 6.271.994 francs; il sera réparti comme suit : 100.000 francs au fonds de réserve, 1.500.000 francs pour paiement du dividende de 6 % aux actions, 3.771.994 francs versés à la Caisse fédérale qui répartira cette somme aux cantons à raison d'une indemnité de 80 francs par tête de population. Le 57,35 % du capital social de la Banque Nationale Suisse appartient aux cantons, aux banques cantonales ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public et le 42,65 % à des actionnaires particuliers.

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	(en m	France + Sarre illions de francs fr		Sursse (en milliers de francs suisses)				
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde		
Moy. mens. 1953 Total 1954 Moy. mens. 1954 Janvier 1955 Février 1955 Maie 1955 Mai 1955 Juil 1955 Juil 1955 Juil 1955 Septembre 1955 Octobre 1955 Novembre 1955 Total 1955 Total 1955 Moy. mens. 1955 Janvier 1956	91 078 1.110 775 92 564 86 165 103 627 106 856 113 792 103 509 109 398 93 816 100 948 94 654 93 807 105 915 135 029 1.247 716 103 .976	73 866 965 674 80 472 85 180 91 073 89 613 106 325 95 762 96 698 95 413 87 851 81 998 94 288 96 115 140 954 1.161 180 96 765	17.212 145 101 12 092 1 185 12 554 17.243 7.467 7.747 12.700 +- 1 597 13 097 12 746 +- 481 9 800 5.925 86.536 7.211	422.557 5 591 597 465.966 449 546 482 763 562 111 536 590 508 894 548.366 530 392 506 708 520 327 549 930 573 802 632.100 6.401.186 533 432 535.637	430 .384 5 271 518 439 .293 384 032 429 849 474 .226 439 404 444 309 475 .836 489 400 397 .893 486 287 517 713 533 145 550 .100 5 .622 204 468 517 427 .185	+ 7.827 - 320.079 - 26 673 - 65 514 - 52 914 - 87.885 - 97 186 - 64 585 - 72 529 - 108.815 - 34 040 - 32 217 - 40 657 - 22.000 - 778 982 - 64 915 - 108.452		

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	FRANCE + SARRE (en milliers de fr. s.)			OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française
Moy mens. 1953 Total 1954 Moy. mens. 1954. Janvier 1955 Février 1955 Vars 1955 Avril 1955 Juil 1955 Juil 1955 Juil 1955 Juillet 1955 Août 1955 Septembre 1955 Octobre 1955 Novembre 1955 Total 1955 Moy. mens. 1955 Janvier 1956	30 960 395 076 32 923 27.401 33 559 36 508 34 605 29 446 37.878 31 405 24 917 28 320 31 738 34 630 39 885 39 0.227 32.519 39.047	47 102 700 939 58 412 61 296 63 668 76 493 69 892 71 416 78 051 66 097 56 469 59 738 67 993 80 945 93 627 845 790 70 482 81 672	+ 16.142 + 305.863 + 25 489 + 33 895 + 30 109 + 39 985 + 35.287 + 41 970 + 40.173 + 34 602 + 31 552 + 31 418 + 36 255 + 46 314 + 53.742 + 455.563 + 37.963 + 42.625	4.140 51 718 4 310 3 881 4 489 3 955 3 895 3 608 4 658 4 621 4 183 3 824 4 183 3 824 4 183 5 088 5 0 654 4 221 3 .090	2 160 25 600 2 133 2 997 2 390 2 875 3 897 2 467 2 699 1 338 1 030 1 589 1 766 3 421 3 441 29 940 2 495 2 299	1 980 26.118 2.177 884 2 099 1 1.080 +- 1 2.195 3 283 2 444 2 595 2 058 381 1 647 20.714 1.726 791	35 100 446.794 37.233 31 282 38 048 40 463 38.500 33 054 42.536 36 026 28 391 32 503 35 562 44 973 440.881 36.740 42.136	49 261 726 539 60 545 64 293 66 058 79 386 73 789 73 883 80 750 67 435 57 499 61 327 69 759 84 366 97 068 875 731 72 978 83 971	+ 14 161 + 279.745 + 23 312 + 33 011 + 28 010 + 35 289 + 40 829 + 38 214 + 31 409 + 29 108 + 28 823 + 34 197 - 45 934 + 52 095 + 434.850 + 36 238 + 41.835

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Nice	18 février au 5 mars 1956 Foire de Nice.
Paris	23 février au 18 mars 1956 Salon international des arts ménagers.
Paris	2 au 6 mars 1956 Salon national des fabricants de pièces dét., tubes électroniques, access, et appar, de mesure radio-électriques
Paris	3 au 12 mars 1956 Salon commercial et professionnel des ateliers d'art
Genève	8 au 18 mars 1956 Salon international de l'automobile.
Toulouse	22 au 27 mars 1956 Salon international de la production agricole et de l'équipement rural.
Paris	22 au 29 mars 1956 Salon de l'équipement scolaire.
Marseille	29 mars au 9 avril 1956 Salon du confort et de l'équipement ménager.
Lyon	7 au 16 avril 1956 Foire internationale de Lyon.
Paris	13 au 29 avril 1956 Salon des sports, camping, vacances.
Bâle	14 au 24 avril 1956 Foire suisse d'échantillons.
Lille	14 au 29 avril 1956 Foire internationale de Lille.
Paris	5 au 21 mai 1956 Foire internationale de Paris.
Bordeaux	10 au 25 juin 1956 Foire internationale de Bordeaux.
Paris	22 au 30 juin 1956 Salon international des techniques papetières et graphiques.